

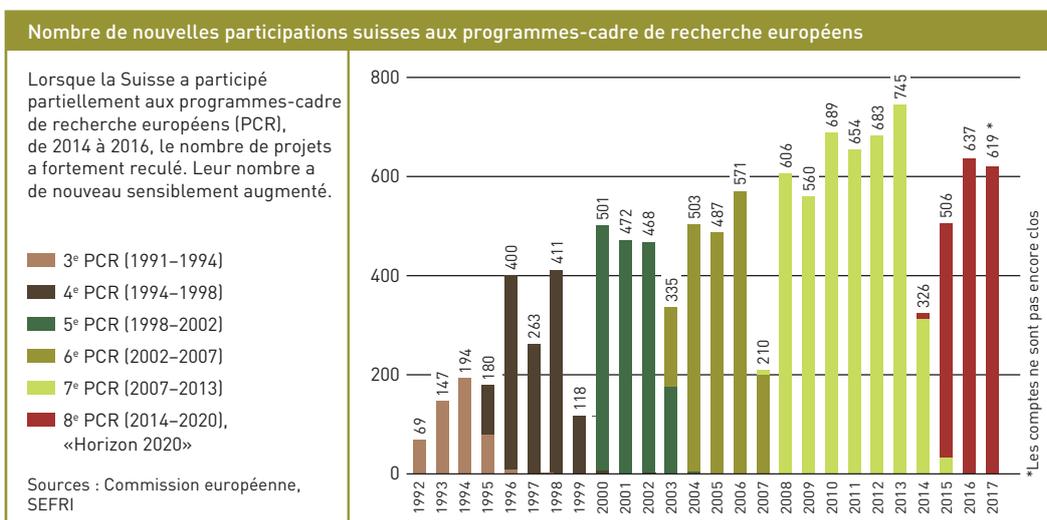
« Horizon Europe » : La recherche suisse ne doit pas s'isoler

La Suisse est fière de ses innovations, de ses hautes écoles et de ses chercheurs. S'il en est ainsi, c'est notamment grâce à la participation aux programmes-cadre de recherche de l'UE. Le programme actuel s'éteint en 2020, puis « Horizon Europe » prendra le relais avec un budget de près de 100 milliards d'euros. Il n'est pas encore certain que la Suisse puisse y participer avec le même succès.

« Horizon 2020 » touche à sa fin. Le 8^e programme-cadre de recherche de l'UE dispose d'un budget de plus de 70 milliards d'euros, ce qui en fait le premier programme de promotion de la recherche du monde. La Suisse participe à tous ses volets en tant que pays pleinement associé, et avec beaucoup de succès. Cela ne va pas de soi, loin de là, comme le montre un rapide retour en arrière. La Suisse était à la pointe pour le 7^e programme-cadre (2007-2013). Elle y a participé à hauteur de 2,3 milliards de francs, mais en a retiré 2,5 milliards de francs, grâce à un nombre record de projets retenus. L'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse », au printemps 2014, a toutefois radicalement changé la donne. La Suisse a été reléguée au rang d'État tiers pour sa participation au programme « Horizon 2020 » et exclue de volets importants de celui-ci. En conséquence, le nombre de projets suisses a fortement reculé (cf. figure ci-dessous). C'est l'introduction de la libre circulation des personnes avec la Croatie, le dernier État à avoir rejoint l'UE, qui a permis à la Suisse de participer à nouveau pleinement, à compter de début 2017.

Les unités de recherche de nombreuses PME profitent de ces programmes

Le Conseil européen de la recherche (CER) joue un rôle central : à l'instar du Fonds international de la recherche, il répartit des fonds sur une base concurrentielle. Les chercheurs déposent leur candidature pour obtenir des fonds et sont sélectionnés sur la base de la qualité de leurs travaux. Lorsqu'ils sont sélectionnés, les fonds leur permettent de constituer une équipe internationale pour étudier en profondeur l'objet de leur recherche. Les programmes-cadre profitent non seulement aux hautes écoles, mais également aux unités de recherche de nombreuses entreprises, surtout des PME. Pour celles-ci, les programmes-cadre sont la principale source de fonds publics destinés à financer la recherche et l'innovation. Cela dit, si la participation est décisive ce n'est pas



en premier lieu pour le financement. La possibilité d'intégrer des réseaux internationaux joue un rôle bien plus important. Dès lors que les chercheurs peuvent choisir les meilleurs partenaires dans toute l'Europe pour concrétiser des projets communs, la qualité du travail scientifique s'élève. Dans le cadre du 7^e PCR, la Suisse a atteint un total de 4269 participations à des projets européens, dont 972 comprenaient leur coordination. Un tel réseau contribue fortement à l'attrait de la recherche helvétique. Il permet aux hautes écoles d'attirer les meilleurs talents du monde et rend la Suisse attrayante pour des entreprises innovantes.

Les éléments du 9 ^e programme-cadre de recherche européen	
<p>Le programme pour la période de 2020 à 2027 compte trois domaines clés. Un des principaux objectifs est d'innover pour renforcer l'Europe en tant que place économique et mettre en œuvre l'accord de Paris sur le climat.</p>	<p>« Horizon Europe » Budget : 97,6 milliards d'euros</p> <p>Priorité 1 : Innovation ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil européen de la recherche (16,6 milliards d'euros) - Mesures Marie Curie (6,8 milliards d'euros) - Infrastructures de recherche (2,4 milliards d'euros) <p>Priorité 2 : Défis globaux et compétitivité industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinq pôles de recherche : santé / société inclusive et sûre / numérisation et industrie / climat, énergie et mobilité / denrées alimentaires et ressources naturelles (50,5 milliards d'euros) - Centre commun de recherche (2,2 milliards d'euros) <p>Priorité 3 : Innovation ouverte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil européen de l'innovation (10 milliards d'euros) - Systèmes européens de l'innovation (0,5 milliard d'euros) - Institut européen d'innovation et de technologie (3 milliards d'euros) <p>Renforcement général de l'espace européen de la recherche</p> <p>Soutien financier pour répartir l'excellence entre les États membres qui utilisent de façon optimale leur potentiel de recherche et d'innovation. (5,6 milliards d'euros)</p>
<p>Source : ec.europa.eu</p>	

Nouveau programme, nouveaux objectifs

Le 9^e PCR, baptisé « Horizon Europe », démarre en 2021. Par rapport au 8^e programme-cadre, son budget s'étoffe à nouveau considérablement, passant de 70 milliards à près de 100 milliards d'euros. Au sein de l'UE, on espère que cette promotion massive des sciences, de l'économie et de la société aura un impact marqué et, surtout, visible. Il est prévu que le Conseil de la recherche encourage les innovateurs de manière encore plus ciblée – d'une part, pendant la phase de start-up et, d'autre part, lors de la commercialisation d'un nouveau produit ou service. Des missions de recherche à l'échelle de l'Europe se pencheront en outre sur des problèmes de la vie quotidienne. La Commission européenne cite comme exemple possible la recherche sur le cancer, des transports propres ou l'élimination des déchets plastiques dans les océans. Les citoyens seront consultés pour le choix des thèmes.

On ignore actuellement sous quelle forme la Suisse pourra participer à « Horizon Europe ». Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) entend s'engager afin qu'un accès total puisse être garanti. Cet accès a été convenu, sur le principe, dans le cadre des accords bilatéraux I en 2002, mais les conditions doivent être renégociées pour chaque programme-cadre de recherche.

Faire cavalier seul n'est pas une solution !

Prenez part, vous aussi, à notre campagne sous

www.ouverte+souveraine.ch